

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Eolien industriel

Mai 2016

Communiqué de presse:

Ce 12 mai 2016, une délégation représentant une cinquantaine d'associations de défense de l'environnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) a rencontré Mr Eric Fournier, vice-président de la Région délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux.

Cette rencontre a permis aux associations de dénoncer l'essor incontrôlé de l'éolien industriel dans la Région, d'alerter sur les dérives préoccupantes liées à cette filière énergétique industrielle, et de formuler des propositions pour orienter les politiques publiques dans le sens d'une plus grande efficacité sur les plans énergétique, climatique, économique et environnemental.

Dans le contexte régional actuel, le développement de la filière éolienne est de fait:

- inutile, au regard des surcapacités de production électrique dans la région, et de l'absence d'emplois locaux induits par la filière;
- coûteux, compte tenu des avantages considérables accordés aux opérateurs éoliens;
- dommageable pour la santé des riverains, le cadre de vie et les paysages, le patrimoine naturel et culturel, et l'attractivité résidentielle et touristique de la Région.

Suite à l'annulation par la justice administrative du Schéma Régional Eolien Rhône-Alpes en 2015, et tout récemment de l'ensemble du Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) pour l'Auvergne, il est urgent de reconsidérer la planification éolienne dans la Région AURA au regard de l'ensemble des enjeux pertinents, et de donner aux politiques publiques en la matière la légitimité démocratique et l'acceptabilité sociale qui, en l'état, leur font défaut.

Le dossier de presse ci-joint précise l'argumentaire et les propositions des associations.

Contacts:

- Elisabeth Panthou-Renard collectif.auvergne@gmail.com
- Daniel Steinbach contact@eole07.fr
- Richard Ladet adtc@laposte.net

Dossier de presse (lien)